

TRADUCTION

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL TENUE EN LA VILLE DE MONTRÉAL LE VINGT-SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE ONZE

<<Ententes avec des écoles privées (formulaire 83) pour 2011-2012

ATTENDU QU'il est désirable que des ententes soient conclues avec des institutions privées pour la dispense de services aux élèves, pour l'année scolaire 2011-2012, tel que demandé par cette Commission et complétées conformément aux règlements du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

ATTENDU QUE ces institutions privées demandent une copie certifiée de cette résolution pour soumission au MELS;

ATTENDU QU'il est recommandé que, pour l'année scolaire 2011-2012, la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) s'engage à verser aux institutions concernées une subvention per capita, telle que le total desdites subventions accordées par la CSEM n'excèdera pas les subventions budgétaires accordées par le MELS pour l'année scolaire 2011-2012;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLIA LO BIANCO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE —

- i) en vertu de la Loi sur l'instruction publique et de l'article 61 de la Loi régissant les institutions privées, la Commission scolaire English-Montréal accepte, pour l'année scolaire 2011-2012, et conformément aux règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et de la Loi 101, de défrayer les coûts des élèves de son territoire, qui fréquentent des institutions privées, par entente mutuelle;
- ii) le Directeur général, ou les personnes qu'il désigne, soit autorisé à signer chacun de ces documents séparés au nom de la Commission.

VOTE: 5-0-0 (M. D. Spiridigliozzi, M. F. Verrillo absents)

Résolution E11-09-27-4>>

JE CERTIFIE QUE ce qui précède est un extrait véritable et exact du procès-verbal d'une réunion du comité exécutif de la COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL tenue le 27 septembre 2011.

(Signée)
(Mme) Joanne Bisbikos
Secrétaire générale

JE CERTIFIE QUE ce qui précède est une traduction de l'extrait du procès-verbal ci-dessus mentionné.

(Mme) Joanne Bisbikos
Secrétaire générale

Le 29 septembre 2011